

**Municipalité du Canton de
Godmanchester**

Rapport financier consolidé
31 décembre 2023

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Canton de Godmanchester | 69060 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Jacinthe Murphy, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Canton de Godmanchester pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 30 juillet 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	30
Situation financière par organismes	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	44
Analyse des charges consolidées	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la **Municipalité de Godmanchester**

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Municipalité de Godmanchester** (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Municipalité de Godmanchester** au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserves

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. La municipalité n'a pas obtenu les informations concernant le coût de désamiantage et le risque de présence d'amiante devant être utilisés pour calculer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers consolidés, aux charges ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

De plus, la municipalité a comptabilisé au cours de l'exercice, des droits sur les carrières et sablières au montant de 47 563 \$. Comme la municipalité n'a pas mis en place les mesures de contrôle lui permettant de s'assurer de l'exactitude des déclarations produites par les exploitants, il ne nous a pas été possible de nous assurer de l'intégralité des revenus inscrits au rapport financier. En conséquence, nous n'avons pu déterminer si les montants des droits en cause, de l'excédent de fonctionnement de l'exercice, de l'actif, du passif et de l'excédent accumulé auraient dû faire l'objet d'ajustement.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Municipalité de Godmanchester** inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BCGO S.E.N.C.R.L.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Vaudreuil-Dorion, le 30 juillet 2024

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no.A116447

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Budget</u>	<u>Réalizations</u>	
		2023	2023	2022 Redressé note 23
Revenus				
Taxes	1	1 349 187	1 388 417	1 294 080
Compensations tenant lieu de taxes	2		409	561
Quotes-parts	3			
Transferts	4	780 250	670 141	965 599
Services rendus	5	231 402	85 715	80 583
Imposition de droits	6	121 500	36 509	82 138
Amendes et pénalités	7	2 000	579	624
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	3 600	14 066	8 374
Autres revenus	10	1 000	1 537	(9 472)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	2 488 939	2 197 373	2 422 487
Charges				
Administration générale	14	537 644	598 929	418 352
Sécurité publique	15	406 433	437 109	374 684
Transport	16	629 272	720 384	642 923
Hygiène du milieu	17	249 685	253 847	231 704
Santé et bien-être	18	3 249	3 250	8 657
Aménagement, urbanisme et développement	19	68 359	50 982	47 346
Loisirs et culture	20	55 242	68 668	79 296
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	8 642	5 392	6 222
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	1 958 526	2 138 561	1 809 184
Excédent (déficit) de l'exercice	25	530 413	58 812	613 303
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		4 482 284	3 868 194
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		(787)	
Solde redressé	28		4 481 497	3 868 194
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		4 540 309	4 481 497

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022 Redressé note 23
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	438 826	308 113
Débiteurs (note 5)	2	961 346	887 406
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	303 900	300 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	1 704 072	1 495 519
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	331 043	201 658
Revenus reportés (note 11)	12	296 484	248 900
Dette à long terme (note 12)	13	171 246	185 102
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	798 773	635 660
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	905 299	859 859
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	3 588 622	3 571 773
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	46 388	49 130
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22		735
	23	3 635 010	3 621 638
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	4 540 309	4 481 497
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	4 540 309	4 481 497
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	4 540 309	4 481 497
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		2023	2023	2022 Redressé note 23
Excédent (déficit) de l'exercice	1	530 413	58 812	613 303
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (204 000)(253 566)(887 136)
Produit de cession	3			15 000
Amortissement	4		236 717	229 659
(Gain) perte sur cession	5			12 559
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(204 000)	(16 849)	(629 918)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		2 742	4 436
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		735	(735)
	13		3 477	3 701
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	326 413	45 440	(12 914)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		860 646	872 773
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		(787)	
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		859 859	872 773
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		905 299	859 859

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
			Redressé note 23
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	58 812	613 303
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	236 717	229 659
Autres			
▪ Perte sur cession d'immo	3.1		12 559
	4	295 529	855 521
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(73 940)	(399 570)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	129 385	35 187
Revenus reportés	8	47 584	44 597
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	2 742	4 436
Autres actifs non financiers	12	735	(735)
	13	402 035	539 436
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(253 566)	(887 136)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		15 000
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16		
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(253 566)	(872 136)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19		
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(303 900)	(300 000)
Cession	22	300 000	
	23	(3 900)	(300 000)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24		162 442
Remboursement de la dette à long terme	25	(13 856)	(123 789)
Variation nette des emprunts temporaires	26		(50 841)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres			
▪	28.1		
	29	(13 856)	(12 188)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	130 713	(644 888)
Solde déjà établi	31	308 113	953 001
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	308 113	953 001
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	438 826	308 113

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Godmanchester est un organisme municipal constitué et régie en vertu du Code Municipal de la province de Québec. Elle est dirigée par un conseil.

Le 29 mars 2023, la Commission municipale du Québec a recommandé à la ministre des Affaires municipales d'adopter un arrêté ministériel conformément à l'article 46.2 de la Loi sur la Commission municipale assujettissant la municipalité au contrôle de la Commission, dans la mesure prévue aux paragraphes g et g.1 de l'article 48 de cette Loi. En effet, à la suite de son enquête, la Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale a conclu que plusieurs contraventions au Code municipal du Québec ont eu cours et qu'elles ont pour effet de porter préjudice à la municipalité en affectant son bon fonctionnement et en fragilisant le rempart devant exister entre l'administration et le politique. Étant donné l'ampleur des contraventions, la Commission a conclu que la situation correspond à un cas grave de mauvaise gestion.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Le périmètre comptable de la municipalité englobe les opérations financières de l'organisme qui est sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. La municipalité participe au partenariat suivant : la Régie intermunicipale de la patinoire de Huntingdon.

Les comptes de la municipalité et de l'organisme compris dans le périmètre comptable, sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la municipalité dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la municipalité et sont combinés ligne par ligne. Les opérations et les soldes interorganismes sont ensuite éliminés.

La municipalité ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise commerciale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

L'expression "Administration municipale" utilisée réfère à la Municipalité de Godmanchester excluant l'organisme qu'elle contrôle.

a) Périmètre comptable

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

b) Partenariats

Le taux de participation de la municipalité dans les opérations de la Régie intermunicipale de la patinoire de Huntingdon pour l'exercice est de 7.81 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 9,05 % en début d'exercice à 8.98 % à la fin de l'exercice.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

La municipalité comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisées à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Infrastructures	- 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	- 15, 20 et 40 ans
Véhicules	- 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	- 5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	- 10 et 20 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de remplacement. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus autres que les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers.

Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à cotisations déterminées

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

S.O.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des amendes et pénalités et des mutations) sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer (à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer) et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, l'organisme municipal tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme municipal.

Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipal qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipal doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'organisme n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et il n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers en vertu de cette norme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	438 826	308 113
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	438 826	308 113
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	438 826	308 113
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	438 826	308 113
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		108 300

Note**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	96 551	144 292
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	566 699	272 752
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	254 128	405 660
Organismes municipaux	13		
Autres			
▪ Droits de mutation et divers	14.1	43 968	64 702
	15	961 346	887 406
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	80 618	185 330
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	372 099	19 600
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	113 982	67 822
	27	566 699	272 752

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
		31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	303 900	300 000
	35	303 900	300 000
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité a négocié auprès de son institution financière une marge de crédit au montant de 400 000 \$ portant intérêts au taux préférentiel (7.20 % au 31 décembre 2023). Au 31 décembre 2023 et 2022, cette marge de crédit était inutilisée.

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	270 947	131 604
Salaires et avantages sociaux	42	40 252	37 691
Dépôts et retenues de garantie	43	11 803	27 904
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	6 899	2 419
▪ Taxes à la consommation	45.2	1 142	2 040
	46	331 043	201 658

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	7 134	7 113
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	289 350	241 787
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	296 484	248 900

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	2,50	3,50	2032	2032	62	98 900	108 300
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	2,69	2,69	2024	2027	69	72 346	76 802
					70	171 246	185 102
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	()	()
					72	171 246	185 102

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	9 800		7 581	17 381
2025	74	10 000		4 078	14 078
2026	75	10 300		4 177	14 477
2027	76	10 700		4 276	14 976
2028	77	10 900		52 234	63 134
2029 et plus	78	47 200			47 200
	79	98 900		72 346	171 246
Intérêts et frais accessoires	80		()	()	
	81	98 900		72 346	171 246

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	5 285
	90	5 285

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	[REDACTED]
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ()(
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102				
Eaux usées	103	465 924			465 924
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	1 966 232	563 223		2 529 455
Autres					
▪ Autres	105.1	29 199			29 199
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	1 115 372			1 115 372
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	1 402 561			1 402 561
Ameublement et équipement de bureau	110	18 897			18 897
Machinerie, outillage et équipement divers	111	410 255	4 491		414 746
Terrains	112	34 045			34 045
Autres	113				
	114	5 442 485	567 714		6 010 199
Immobilisations en cours	115	562 599	(314 148)		248 451
	116	6 005 084	253 566		6 258 650
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117				
Eaux usées	118	139 777	11 648		151 425
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	952 904	104 776		1 057 680
Autres					
▪ Autres	120.1	9 766	1 169		10 935
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	607 469	26 120		633 589
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	624 475	52 425		676 900
Ameublement et équipement de bureau	125	11 126	3 288		14 414
Machinerie, outillage et équipement divers	126	87 794	37 291		125 085
Autres	127				
	128	2 433 311	236 717		2 670 028
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	3 571 773			3 588 622
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note

18. Autres actifs non financiers

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ Divers	144.1	735
Autres		
▪	145.1	
	146	735

Note

19. Obligations contractuelles

En vertu d'obligations contractuelles, concernant des contrats relatifs à l'enlèvement, le transport, le tri et le conditionnement et à l'élimination des matières résiduelles et recyclables, ainsi que pour un contrat de location de tracteur, la municipalité s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 340 033 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2024: 191 885 \$
2025: 148 148 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

20. Droits contractuels**Programmes de subvention**

Dans le cadre de programmes de subventions sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 1 289 985 \$ à la municipalité pour des travaux admissibles. La municipalité doit également investir 355 000 \$ dans ces travaux. Les travaux doivent être exécutés avant le 31 décembre 2024. À la date des états financiers, 1 087 000 \$ a été comptabilisée à titre de revenu et un solde de 202 985 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

L'excédent accumulé de la Régie intermunicipale de la patinoire de Huntingdon au 1er janvier 2023 a été redressé d'un montant de 10 000 \$, soit une quote-part de 787 \$ pour la Municipalité du Canton de Godmanchester. Ce redressement a été nécessaire à la suite de la découverte d'un revenu et d'un compte à recevoir comptabilisés en double au cours de l'exercice 2022.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par l'organisme contrôlé, après élimination des opérations réciproques.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des amendes et pénalités et des mutations), aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les amendes et pénalités et les mutations, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Non en souffrance	673 516	620 293
En souffrance :		
de 30 à 60 jours	505	-
de 60 à 90 jours	(107)	-
plus de 90 jours	1 757	2 051
	675 671	622 344
Moins la provision pour créances douteuses	-	-
	675 671	622 344

La municipalité est d'avis que la provision pour créances douteuses est correctement évaluée pour couvrir le risque de non-paiement.

Placements de portefeuille

L'organisme municipal atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. L'organisme municipal considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

2023

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	–	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	187 253	–	–	–	187 253
Intérêts courus à payer	–	–	–	–	–
Dettes	17 381	39 255	78 710	35 900	171 246
	204 634	39 255	78 710	35 900	358 499

2022

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	–	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	186 954	–	–	–	186 954
Intérêts courus à payer	–	–	–	–	–
Dettes	16 938	38 226	30 116	99 822	185 102
	203 892	38 226	30 116	99 822	372 056

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt. L'organisme municipal est exposé à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses placements jusqu'à l'échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
			432 638
Trésorerie et équivalents de trésorerie			432 638
Placements de portefeuille	303 900	-	303 900
Passifs financiers			
Emprunts			
Dettes	171 246	-	171 246

31 décembre 2022			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
			300 468
Trésorerie et équivalents de trésorerie			300 468
Placements de portefeuille	300 000	-	300 000
Passifs financiers			
Emprunts			
Dettes	185 102	-	185 102

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 5 653 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2023 (4 154 \$ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Données comparatives

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées ou modifiées

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023		Réalizations 2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
1 Taxes	1 294 080	1 349 187	1 388 417	1 388 417			1 388 417
2 Compensations tenant lieu de taxes	561		409	409			409
3 Quotes-parts					10 416		10 416
4 Transferts	403 000	408 237	421 066	421 066			421 066
5 Services rendus	60 656	207 647	62 147	62 147			62 147
6 Imposition de droits	82 138	121 500	36 509	36 509			36 509
7 Amendes et pénalités	624	2 000	579	579			579
8 Revenus de placements de portefeuille							
9 Autres revenus d'intérêts	8 374	3 600	14 066	14 066			14 066
10 Autres revenus	(9 472)	1 000	1 537	1 537			1 537
11 Effet net des opérations de restructuration							
12	1 839 961	2 093 171	1 924 730	1 924 730		33 984	1 948 298
Investissement							
13 Taxes							
14 Quotes-parts							
15 Transferts	562 599	372 013	249 075	249 075			249 075
16 Imposition de droits							
17 Autres revenus							
18 Contributions des promoteurs							
19 Autres							
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux							
21 Effet net des opérations de restructuration	562 599	372 013	249 075	249 075			249 075
22	2 402 560	2 465 184	2 173 805	2 173 805		33 984	2 197 373
Charges							
23 Administration générale	403 630	537 644	584 207	584 207	14 722		598 929
24 Sécurité publique	343 661	406 433	406 733	406 733	30 376		437 109
25 Transport	497 278	629 272	558 198	558 198	162 186		720 384
26 Hygiène du milieu	220 056	249 685	242 199	242 199	11 648		253 847
27 Santé et bien-être	8 657	3 249	3 250	3 250			3 250
28 Aménagement, urbanisme et développement	47 346	68 359	50 982	50 982		42 595	50 982
29 Loisirs et culture	34 343	36 639	36 489	36 489			36 489
30 Réseau d'électricité							
31 Frais de financement	5 232	3 490	3 490	3 490		1 902	5 392
32 Effet net des opérations de restructuration							
33 Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	203 038		218 932	218 932			218 932
34	1 763 241	1 934 771	2 104 480	2 104 480		44 497	2 138 561
35	639 319	530 413	69 325	69 325		(10 513)	58 812
Excédent (déficit) de l'exercice							
1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.							

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Budget 2023		Réalizations 2023		Total consolidé'
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Excédent (déficit) de l'exercice	1	639 319	530 413	69 325	(10 513)	56 812	
Moins : revenus d'investissement	2	(562 599)	(372 013)	(249 075)	()	(249 075)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	76 720	158 400	(179 750)	(10 513)	(190 263)	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés							
Amortissement	4	203 038		218 932	17 785	236 717	
Produit de cession	5	15 000					
(Gain) perte sur cession	6	12 559					
Réduction de valeur / Reclassement	7						
Propriétés destinées à la revente	8	230 597		218 932	17 785	236 717	
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur / Reclassement	10						
	11						
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux							
Remboursement ou produit de cession	12						
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14						
	15						
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16						
Remboursement de la dette à long terme	17	(9 500)	(9 400)	9 400	(4 456)	(13 856)	
	18	(9 500)	(9 400)	(9 400)	(4 456)	(13 856)	
Affectations							
Activités d'investissement	19	(67 440)	(204 000)	()	(4 491)	(4 491)	
Excédent (déficit) accumulé	20	27 631					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21		55 000	55 000		55 000	
Excédent de fonctionnement affecté	22	(2 500)		(2 500)		(2 500)	
Réserves financières et fonds réservés	23						
Depenses constatées à taxer ou à pourvoir	24						
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	25	(42 309)	(149 000)	52 500	(4 491)	48 009	
	26	178 788	(158 400)	262 032	8 838	270 870	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	255 508		82 282	(1 675)	80 607	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus d'investissement	1	562 599	249 075		249 075
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2)	7 235)	7 235
Sécurité publique	3))))
Transport	4	887 136	241 840)	241 840
Hygiène du milieu	5))))
Santé et bien-être	6))))
Aménagement, urbanisme et développement	7))))
Loisirs et culture	8))))
Réseau d'électricité	9))	4 491	4 491
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10))))
	11	887 136	249 075	4 491	253 566
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12))))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13))))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14				
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	67 440		4 491	4 491
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17	257 097			
Réserves financières et fonds réservés	18				
	19	324 537		4 491	4 491
	20	(562 599)	(249 075)		(249 075)
	21				
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales					

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2022		2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	300 773	432 943	5 883	438 826	
Débiteurs (note 5)	878 123	952 421	8 925	961 346	
Prêts (note 6)					
Placements de portefeuille (note 7)	300 000	303 900		303 900	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres actifs financiers (note 8)	1 478 896	1 689 264	14 808	1 704 072	
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)					
Emprunts temporaires (note 9)					
Créditeurs et charges à payer (note 10)	199 084	328 749	2 294	331 043	
Revenus reportés (note 11)	248 900	296 484		296 484	
Dettes à long terme (note 12)	108 300	98 900	72 346	171 246	
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres passifs (note 14)					
	556 284	724 133	74 640	798 773	
	922 612	965 131	(59 832)	905 299	
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)					
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	3 402 190	3 432 333	156 289	3 588 622	
Propriétés destinées à la revente (note 16)					
Stocks de fournitures	47 101	44 499	1 889	46 388	
Actifs incorporels achetés (note 17)					
Autres actifs non financiers (note 18)	735				
	3 450 026	3 476 832	158 178	3 635 010	
EXCÉDENT (DEFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	934 483	867 765	10 317	878 082	
Excédent de fonctionnement affecté	141 765	235 765		235 765	
Réserves financières et fonds réservés	2 500	5 000	493	5 493	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir					
Financement des investissements en cours					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	3 293 890	3 333 433	87 536	3 420 969	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés					
	4 372 638	4 441 963	98 346	4 540 309	
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les sociétés réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1				
Autre	2	542 986	382 157	390 337	368 790
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3				
Autres	4	97 307	61 116	62 268	61 039
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	21 494	22 892	22 892	20 682
Autres biens et services	8	1 011 088	1 026 380	1 041 858	894 746
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	3 490	3 490	5 392	6 222
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13				
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	248 248	246 739	236 323	220 908
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		218 932	236 717	229 659
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Autres	21.1	10 158	9 774	9 774	7 138
▪ Réclamation dommages et intérêts	21.2		133 000	133 000	
	22	1 934 771	2 104 480	2 138 561	1 809 184

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	878 082	946 444
Excédent de fonctionnement affecté	2	235 765	141 765
Réserves financières et fonds réservés	3	5 493	2 997
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	3 420 969	3 390 291
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	4 540 309	4 481 497
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	867 765	934 483
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	10 317	11 961
	11	878 082	946 444
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Honoraire d'avocat (MRF)	12.1	8 041	8 041
▪ Voirie	12.2	117 903	42 903
▪ Schéma de risque	12.3	31 000	31 000
▪ Borne fontaine	12.4	4 821	4 821
▪ Budget suivant	12.5		55 000
▪ Camion incendie	12.6	74 000	
	13	235 765	141 765
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	235 765	141 765

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	497
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	5 000
Autres		
▪	30.1	
	31	5 493
	32	2 997
	5 493	2 997

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres		
▪	44.1 ()(
	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres		
▪	50.1 ()(
	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres		
▪	56.1 ()(
	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 ()	()
	67	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	3 588 622
Propriétés destinées à la revente	69	3 571 773
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	3 588 622
Ajustements aux éléments d'actif	74	3 571 773
	75	3 588 622
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (171 246)(
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ()(
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	3 593
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	3 620
	81 (167 653)(
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ()(
	83 (167 653)(
	84	3 420 969
		3 390 291

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	()(
Rendement espéré des actifs	33		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 ()(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()(
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84 ()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	

Description du régime

Le 1er juillet 2008, la ville a adhéré au Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Pour le volet à prestations déterminées du RREMQ, il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Compte tenu de cette contrainte, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était entièrement à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante, relativement à ce régime de retraite, correspond aux contributions payables par elle pour cet exercice pour le volet à prestations déterminées autant que pour le volet à cotisations déterminées. Le taux de contribution de la ville est de 6.785% du salaire brut versé à l'employé.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	1 568	
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	5 285	
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	5 285	
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	1 171 123	1 191 683	1 106 625
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	1 171 123	1 191 683	1 106 625
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	8 809	8 809	9 522
Égout	13	12 685	12 857	12 857
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	143 680	155 047	145 590
Autres				
▪ Canalisation rue Bergeron	16.1		162	(249)
Centres d'urgence 9-1-1	17		6 969	7 165
Service de la dette	18	12 890	12 890	12 570
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	178 064	196 734	187 455
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	178 064	196 734	187 455
	27	1 349 187	1 388 417	1 294 080

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	409	409	561
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	409	409	561
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	409	409	561

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	5 000		4 823
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	339 259	339 183	339 259
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	8 246	4 673	4 673
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81			
Activités culturelles				
Bibliothèques	82			
Autres	83			
Réseau d'électricité	84			
	85			
	352 505	343 856	343 856	352 329

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86	20 000	7 235	7 235
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	352 013	241 840	241 840
Enlèvement de la neige	92			562 599
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120			
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	372 013	249 075	249 075
				562 599

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128	21 659	21 659	
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	31 400	31 219	31 400
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	24 332	24 332	19 271
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	55 732	77 210	50 671
TOTAL DES TRANSFERTS	136	780 250	670 141	965 599

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi		137		
Évaluation		138		
Autres		139		
		140		
Sécurité publique				
Police		141		
Sécurité incendie		142		
Sécurité civile		143		
Autres		144		
		145		
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale		146		
Enlèvement de la neige		147		
Autres		148		
Transport collectif		149		
Autres		150		
		151		
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable		152		
Réseau de distribution de l'eau potable		153		
Traitement des eaux usées		154		
Réseaux d'égout		155		
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés		156		
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport		157		
Tri et conditionnement		158		
Autres		159		
Autres		160		
Cours d'eau		161		
Protection de l'environnement		162		
Autres		163		
		164		

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173		23 568	9 785
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176		23 568	9 785
Réseau d'électricité	177			
	178		23 568	9 785

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	555	1 572	5 943
	182	555	1 572	5 943
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184	153 000	2 428	817
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	153 000	2 428	817
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	17 800	17 760	17 590
Enlèvement de la neige	189	33 792	36 116	33 861
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	51 592	53 876	51 451
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199	1 500	2 939	1 113
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	1 000	1 332	1 332
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	2 500	4 271	2 445

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217			10 142
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219			
	220			10 142
Réseau d'électricité	221			
	222	207 647	62 147	70 798
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	207 647	62 147	80 583

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	6 500	5 276	4 010
Droits de mutation immobilière	225	50 000	31 233	78 128
Droits sur les carrières et sablières	226	65 000		
Autres	227			
	228	121 500	36 509	82 138
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	2 000	579	624
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	3 600	14 066	8 374
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232			(12 559)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	1 000	1 537	3 087
	242	1 000	1 537	(9 472)
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	64 472	58 102	58 102	58 102	55 026
Greffé et application de la loi	2	2 500				
Gestion financière et administrative	3	342 355	403 005	14 722	417 727	253 313
Évaluation	4	35 205	35 037		35 037	33 871
Gestion du personnel	5					
Autres						
▪ Autres	6.1	93 112	88 063		88 063	76 142
	7	537 644	584 207	14 722	598 929	418 352
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	213 448	220 418		220 418	206 710
Sécurité incendie	9	192 985	186 315		216 691	167 974
Sécurité civile	10			30 376		
Autres	11					
	12	406 433	406 733	30 376	437 109	374 684
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	316 363	238 210	162 186	400 396	349 864
Enlèvement de la neige	14	246 189	255 460		255 460	223 468
Éclairage des rues	15	10 500	9 252		9 252	22 458
Circulation et stationnement	16	17 500	16 717		16 717	15 091
Transport collectif						
Transpoort en commun	17	38 720	38 559		38 559	32 042
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20					
	21	629 272	558 198	162 186	720 384	642 923

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	8 809	10 879	10 879	10 879	8 602
Réseau de distribution de l'eau potable	23					
Traitement des eaux usées	24	14 185	14 952	11 648	26 600	26 231
Réseaux d'égout	25					
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	86 951	84 673	84 673	84 673	57 315
Élimination	27	54 325	50 080	50 080	50 080	46 313
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	33 675	32 972	32 972	32 972	31 894
Tri et conditionnement	29	14 963	15 106	15 106	15 106	12 917
Matières organiques						
Collecte et transport	30					12 775
Traitement	31					
Matériaux secs	32					
Autres	33	2 561	2 637	2 637	2 637	2 323
Plan de gestion	34					
Autres	35					
Cours d'eau	36	30 955	28 974	28 974	28 974	31 794
Protection de l'environnement	37					
Autres	38	3 261	1 926	1 926	1 926	1 540
	39	249 685	242 199	11 648	253 847	231 704
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40					
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	3 249	3 250	3 250	3 250	8 657
	43	3 249	3 250	3 250	3 250	8 657

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
44	58 455	41 076		41 076	41 076	31 308
Aménagement, urbanisme et zonage						
Rénovation urbaine						
45						
Biens patrimoniaux						
46						
Autres biens						
Promotion et développement économique						
47	6 498	6 498		6 498	6 498	9 761
Industries et commerces						
48	3 406	3 408		3 408	3 408	79
Tourisme						
49						
Autres						
50						6 198
51	68 359	50 982		50 982	50 982	47 346
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires						
52						
53	11 116	11 349		11 349	43 528	55 096
Patioires intérieures et extérieures						
54						
Piscines, plages et ports de plaisance						
55						
Parcs et terrains de jeux						
56	12 025	12 026		12 026	12 026	11 490
Parcs régionaux						
57						
Expositions et foires						
58	10 158	9 774		9 774	9 774	7 139
Autres						
59	33 299	33 149		33 149	65 328	73 725
Activités culturelles						
Centres communautaires						
60						
Bibliothèques						
61						
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition						
62						
Autres ressources du patrimoine						
63						
64	3 340	3 340		3 340	3 340	5 571
Autres						
65	3 340	3 340		3 340	3 340	5 571
66	36 639	36 489		36 489	68 668	79 296

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
Intérêts		3 490		3 490	5 392	4 060
Autres frais	68					2 162
Autres frais de financement	69					
Avantages sociaux futurs	70					
Autres	71					
	72	3 490		3 490	5 392	6 222
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS						
	74			218 932 (218 932)	

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Canton de Godmanchester | 69060 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
	Conduites d'eau potable	1		
	Usines de traitement de l'eau potable	2		
	Usines et bassins d'épuration	3		
	Conduites d'égout	4		
	Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
	Chemins, rues, routes et trottoirs	6	241 840	241 840
	Ponts, tunnels et viaducs	7		562 599
	Systèmes d'éclairage des rues	8		
	Aires de stationnement	9		
	Parcs et terrains de jeux	10		
	Autres infrastructures	11		
	Réseau d'électricité	12		
Bâtiments				
	Édifices administratifs	13	7 235	7 235
	Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives		15		
Véhicules				
	Véhicules de transport en commun	16		
	Autres	17		318 243
Ameublement et équipement de bureau		18		
Machinerie, outillage et équipement divers		19	4 491	6 294
Terrains		20		
Autres		21		
		22	249 075	253 566
			887 136	

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Autres infrastructures	5	241 840	241 840	562 599
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	7 235	11 726	324 537
	12	249 075	253 566	887 136

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	108 300		9 400	98 900
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	76 802		4 456	72 346
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	185 102		13 856	171 246
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13				
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18				
	19	185 102		13 856	171 246
Dettes en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dettes à long terme	22	185 102		13 856	171 246

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dettes à long terme	1	98 900
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	98 900
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	62 902
Endettement net à long terme	14	161 802
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	64 803
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	226 605
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	226 605
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	[REDACTED]
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	34 905	34 898	33 608
Autres	3	88 062	88 062	75 010
Sécurité publique				
Police	4	531	532	557
Sécurité incendie	5	6 935	6 932	6 430
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	38 720	38 559	32 042
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	7 949	7 950	7 477
Cours d'eau	13	16 755	16 756	16 755
Protection de l'environnement	14			
Autres	15	3 261	1 926	1 540
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17	3 249	3 250	3 254
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	12 196	12 186	11 136
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	9 904	9 906	9 840
Autres	21			6 198
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	22 441	22 442	11 490
Activités culturelles	23	3 340	3 340	5 571
Réseau d'électricité				
	24			
	25	248 248	246 739	236 323
				220 908

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	249 075	887 136
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	249 075	887 136

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale	Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Cadres et contremaîtres	1,72	32,00	2 857,00	*****	*****	*****
Professionnels	0,42	32,00	690,66	*****	*****	*****
Cols blancs	0,96	32,00	1 600,01	*****	*****	*****
Cols bleus	2,41	32,00	4 003,14	*****	*****	*****
Policiers						
Pompiers	1,24	32,00	2 058,75	*****	*****	*****
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
			11 209,56	*****	*****	*****
Élus	6,75			42 416	7 190	49 606
	7,00			*****	*****	*****
	13,75			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable					
Réseau de distribution de l'eau potable					
Traitement des eaux usées					
Réseaux d'égout					
Autres					
	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6	399 407	93 286	155 789	670 141
	7	399 407	93 286	155 789	670 141

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	3 490	5 232
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	3 490	5 232
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	3 490	5 232

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre Poirier	1.1 Maire	9 937	5 151	6 795	3 398
Jean-Maurice Daoust	1.2 Conseiller	3 312	1 656		
Marie Galipeau	1.3 Conseiller	3 312	1 656		
Michel Duhème	1.4 Conseiller	1 656	828		
Alyssa Leblanc	1.5 Conseiller	3 312	1 656		
Judith Fouquet	1.6 Conseiller	3 312	1 656		
Sylvie Lemay	1.7 Conseiller	3 312	1 656		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

OUI NON

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ 47 563 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3^e paragraphe du 2^e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1^o du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 338 999 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 219 344 \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 19 329 \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 220 265 \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \$

- Systèmes de drainage

51 \$

- Abords de routes

52 \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 239 594 \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 458 938 \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 2024-07-08-094

b) Date d'adoption de la résolution

58 2024-07-08

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* ?
- 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2022-04-04-086
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2022-04-04
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 412
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 350
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)?
- 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	\$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	85	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	\$
Ligne 24 : Libres	88	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».		
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.		
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.		
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	8 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	9 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2024

Canton de Godmanchester | 69060 |

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales

Taxe foncière générale	1	1 234 894
------------------------	---	-----------

Taxes spéciales

Service de la dette	2	
---------------------	---	--

Activités de fonctionnement	3	
-----------------------------	---	--

Activités d'investissement	4	
----------------------------	---	--

Réserve financière pour le service de l'eau	5	
---	---	--

Réserve financière pour le service de la voirie	6	
---	---	--

Taxes de secteur

Taxes spéciales

Service de la dette	7	
---------------------	---	--

Activités de fonctionnement	8	
-----------------------------	---	--

Activités d'investissement	9	
----------------------------	---	--

Autres

	10	
--	----	--

	11	1 234 894
--	----	-----------

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification

Services municipaux

Eau	12	10 880
-----	----	--------

Égout	13	12 020
-------	----	--------

Traitement des eaux usées	14	
---------------------------	----	--

Matières résiduelles	15	158 184
----------------------	----	---------

Autres	16.1	
--------	------	--

	16.1	
--	------	--

Centres d'urgence 9-1-1	17	
-------------------------	----	--

Service de la dette	18	12 889
---------------------	----	--------

Pouvoir général de taxation	19	
-----------------------------	----	--

Activités de fonctionnement	20	
-----------------------------	----	--

Activités d'investissement	21	
----------------------------	----	--

	22	193 973
--	----	---------

Taxes d'affaires

Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
--------------------------------------	----	--

Autres	24	
--------	----	--

	25	
--	----	--

	26	193 973
--	----	---------

	27	1 428 867
--	----	-----------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2
Compensations pour les terres publiques	3
Immeubles des réseaux	
Santé et services sociaux	4
Cégeps et universités	5
Écoles primaires et secondaires	6
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7
	8

GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	9
Taxes sur une autre base	
Taxes, compensations et tarification	10
Taxes d'affaires	11
	12

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	13
Taxes sur une autre base	
Taxes, compensations et tarification	14
	15

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16
Autres	17
	18
	19

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
1	294 922 000 x	0,4187/100 \$	1 234 894				
2		x /100 \$					
3		x /100 \$					
4		x /100 \$					
5		x /100 \$					
6		x /100 \$					
7		x /100 \$					
8		x /100 \$					
9		x /100 \$					
10			1 234 894				1 234 894
Taxes spéciales							
11		x /100 \$					
12		x /100 \$					
13		x /100 \$					
14		x /100 \$					
15		x /100 \$					
16		x /100 \$					
17		x /100 \$					
18		x /100 \$					
19		x /100 \$					
20							
Total							

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
	Taxes spéciales						
	21 Activités de fonctionnement (taux unique)	X	/100 \$				
	22 Activités de fonctionnement (taux variés)	X	/100 \$				
	23 Résiduelle (résidentielle et autres)	X	/100 \$				
	24 Immeubles de 6 logements ou plus	X	/100 \$				
	25 Immeubles non résidentiels	X	/100 \$				
	26 Immeubles industriels	X	/100 \$				
	27 Terrains vagues desservis	X	/100 \$				
	28 Immeubles non résidentiels	X	/100 \$				
	29 Autres	X	/100 \$				
	30 Immeubles forestiers	X	/100 \$				
	31 Immeubles agricoles	X	/100 \$				
	Total						
	Taxes spéciales						
	32 Activités d'investissement (taux unique)	X	/100 \$				
	33 Activités d'investissement (taux variés)	X	/100 \$				
	34 Résiduelle (résidentielle et autres)	X	/100 \$				
	35 Immeubles de 6 logements ou plus	X	/100 \$				
	36 Immeubles non résidentiels	X	/100 \$				
	37 Immeubles industriels	X	/100 \$				
	38 Terrains vagues desservis	X	/100 \$				
	39 Immeubles non résidentiels	X	/100 \$				
	40 Autres	X	/100 \$				
	41 Immeubles forestiers	X	/100 \$				
	42 Immeubles agricoles	X	/100 \$				
	Total						
	Valeur locative imposable						
	43	X	%				
	Taxe d'affaires sur la valeur locative						

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 <u> 473,00 \$</u>
Égout	2 <u> 279,00 \$</u>
Eau et égout	3 <u> \$</u>
Traitement des eaux usées	4 <u> \$</u>
Matières résiduelles	5 <u> 250,00 \$</u>

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

<u>Description</u>	<u>Taux</u>	<u>Code</u>	<u>Préciser</u>
--------------------	-------------	-------------	-----------------

6.1

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATEGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	1	2	3	4	5	6	Terrains vagues desservis		7	8
							Immeubles non résidentiels	Autres		
	Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Immeubles non résidentiels	Immeubles non résidentiels	Immeubles non résidentiels	6 logements ou plus	Immeubles agricoles			
Taxes sur la valeur foncière										
Générales										
De secteur										
Autres										
Taxes sur une autre base										
Taxes, compensations et tarification										
Service de la dette										
Autres										
Taxes d'affaires										
Sur la valeur locative										
Autres										

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATEGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Immeubles forestiers			Résiduelle		Total
	Immeubles forestiers	Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres		
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	1					
De secteur	2					
Autres	3					
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4					
Autres	5					
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					
	8					

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, les mesures fiscales suivantes?		
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM		
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> X
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM		
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> X
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	6 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	7 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2024 :	8 _____	\$
▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2024 :	9 _____	\$
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	10 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> X
3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 :		
▪ une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	11 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> X
▪ une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	12 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> X
4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2024 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13 <input checked="" type="checkbox"/> X	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant.	14 _____	473 248 \$
5. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	15 _____	\$
6. Date d'adoption du budget par le conseil	16 _____	2024-01-22

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	17	<u>1 905 931 \$</u>
8. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	18	<u>9 800 \$</u>
9. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	19	<u>3 225 \$</u>
10. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	20	<u>\$</u>